

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

N° W19-569055

49 392

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 727	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Autre : Veuve	
Nom & Prénom : Dakka Aicha			
Date de naissance : 25/01/1950			
Adresse : Hay Chevry, Rue 3, N° 38, Casablanca			
Tél. : 067 941 4465	Total des frais engagés : 1675,09 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 08/07/2012			
Nom et prénom du malade : TADAKKA Aicha Age :			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Se suffit + Pharyngie			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

Docteur Nezha Mernissi  
58, Rue El Mortada - Palmier  
Casablanca  
Tél: 0522 25 13 44/0522 98 33 55

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/2020	G1		200,0000	INP : DB1112434 Docteur Nezha Mernissi 58, Rue El Mortada - Palmier Casablanca Tél: 0522 25 13 44/0522 98 33 55

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMONIE NATIONALE Rue N° 3, Hay Attarha N° 25 Rue d'El Jadida Casablanca Tél. 0522 25 09 43	22/10/20	0,73...00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

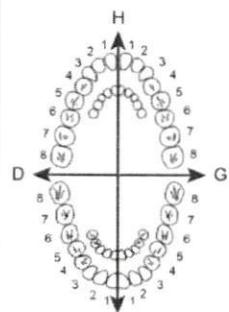
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Radiologie Service Facturation	23/10/20		500,00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

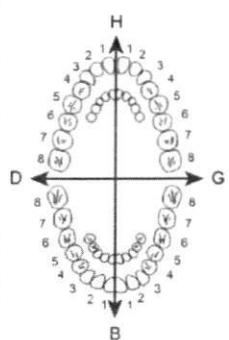
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	21433552
D	00000000
	00000000
D	35533411
	11433553
B	

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

Dr Nezha Mernissi

Médecine Générale

DU. Echographie Générale Paris V

58, Rue El Mortada - Casablanca  
Tél. : 05 22 25 13 44 / 05 22 98 33 55

Patente : 34771846 - ICE : 001717920000008

الدكتورة نزهة المرنيسي

الطب العام

دبلوم في الإيكوغرافيا العامة

58، زنقة المرتضى - الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 98 33 55 / 05 22 25 13 44

22 - 10 - 2020  
Casablanca, le :

دواء داروا آلة.

66,00 - Azimogene 500  
1410 net 300  
89,50 - Afoxof spray  
Jaff x 310  
20,00 - Fethex  
1500 lug  
190,49 - Trouilat Zn  
30 x 2 / 100 g  
169,30 x 3 - IRPH 300 (12,5  
30 x 2 / 100 g  
49,60 x 2 - Dewe fit  
1000 mg  
973,09 - Gout

DR NEZHA MERNISSI  
58, Rue El Mortada - Palmier  
Casablanca  
Tél: 0522 25 13 44 / 0522 98 33 55

Docteur Nezha Mernissi  
58, Rue El Mortada - Palmier  
Casablanca  
Tél: 0522 25 13 44 / 0522 98 33 55

66,00

LOT: 20E26  
PER: 07/25  
PPV: 50DH00



8 032578 479676

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20E27  
EXP: 05/2023

**LOT** 200148

2023/03

PPC: 89,50 DH

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20E25  
EXP: 05/2023

**PHARMED**  
LOT : 8301  
UT.AV : 03-23  
PPV : 20DH00

LOT: 00025

EXP: 10/2023

6 202026 966252

Distribué par : UNIVERS GLOBAL COSMETICS  
49, Lot Al hamra 2 Ain chock - Casablanca -

LOT: 014  
PER: MAR 2022  
PPV: 160 DH 90

LOT: 011  
PER: AYR 2021  
PPV: 169 DH 30

LOT: 010  
PER: NOV 2020  
PPV: 169 DH 30

Dr Nezha Mernissi

Médecine Générale

DU. EchoGraphie Générale Paris V

58, Rue El Mortada - Casablanca  
Tél. : 05 22 25 13 44 / 05 22 98 33 55

Patente : 34771846

ICE : 001717920000008

الدكتورة نزهة المرنيسي

الطب العام

دبلوم في الإيكوغرافيا العامة

58، زنقة المرتضى - الدار البيضاء  
05 22 98 33 55 / 05 22 25 13 44  
الهاتف :

Casablanca, le : 22-10-2020

نسمة DAUKA ARCHA

- RT Per.

INSTITUT PASTEUR  
DU MAROC  
Centre de Santé Médicale  
Service Facturation

Docteur Nezha Mernissi  
58, Rue El Mortada, Palmier  
Casablanca  
Tél: 0522 25 13 44 / 0522 98 33 55



**Mme Aicha DAKKA**  
02-01-1950  
**N° Dossier : 2011110067**



## Reçu du patient pour retrait des résultats (à partir de 16heures)

Bactériologie Clinique

Virologie Médicale

Analyses générales

Hématologie

Immuno-hématologie

Biologie clinique, Endocrinologie - Hormonologie

Mycologie Médicale

Biologie de la Reproduction Humaine

**Adresse** 40,Rue Prince Mly Abdellah ,Casablanca

**Téléphone** +2125 22 47 33 83 – 22 20 74 22

**Prélèvements à domicile et urgences**

+212 677 06 70 95

**E-mail** [labomac1@gmail.com](mailto:labomac1@gmail.com)

**HORAIRES**

Lundi - Vendredi 07:00 - 19:00 h

Samedi 07:00 - 13:00 h

Saisie par : SN/ 11-11-2020 07:04

Prescripteur : /

E-Mail : - Tel : - Fax :



Institut Pasteur  
du Maroc

معهد باستور المغرب

INSTITUT PASTEUR DU MAROC

Madame DAKKA AICHA

Réf: 23/10/20-1-0216

Liste des Examens

PCR COVI TIMB\_2DH

Total dossier : 502.00  
Part Patient : 502.00  
Part AMO : 0.00  
Part AMC : 0.00  
Part Corres. : 0.00

PATIENT

CAB Num Demande



CAB Num CIN



*J'autorise le porteur du présent reçu à récupérer mes résultats d'analyses effectuées à l'IPM*

**RETRAIT RESULTAT**

Telephone pour information Casablanca 0522434471/72 Tanger 0539931111

Sauf Samedi, Dimanche et Jours fériés

24/10/20 de 09h00 à 15h00

تاریخ سحب النتائج  
ماعدا يوم السبت والأحد والأعياد

Madame DAKKA AICHA

Réf: 23/10/20-1-0216

Par: AJARI / 23/10/20 /

CIN:B483975 Né(e) le : 05/01/1950 soit:70 A Tél: 0679114465 ville: CASABLANCA

MAT:727

Médecin : Tél:

Date et heure de passage :23/10/20-11h27

INPE :   
ICE : 001594848000023

Liste des Examens/Prescription

PCR COVI TIMB\_2DH



Total dossier r	: 502.00
Part Client	: 502.00
Part	: 0.00
Part	: 0.00
Part	: 0.00

PATIENT

L'Institut Pasteur du Maroc collecte et traite vos données à caractère personnel en vue d'identifier vos prélèvements, mettre à jour votre historique d'analyses et garantir vos droit à la prise en charge. Ces données peuvent être transmises à des laboratoires externes en cas de sous-traitance.  
Vous pouvez contacter le service qualité ([qhs@pasteur.ma](mailto:qhs@pasteur.ma)) pour exercer vos droits conformément aux dispositions de la loi 09-08